

8.1 Instructions de montage REBLOC® Système de retenue avec paroi antibruit intégrée



Pour:

REBLOC NB100/300_8_H2/W4

1. Observations importantes :

Ces instructions de montages sont destinées à l'entrepreneur pour la pose dans les règles de l'art du système de retenue routier avec paroi antibruit intégrée. Avant toute intervention sur les réseaux routiers, il est expressément requis de se conformer aux normes et règles de sécurité des autorités compétentes ainsi qu'aux prescriptions et directives des fabricants quant à l'utilisation des machines-outils nécessaires à la pose des éléments REBLOC®. Lors d'interventions sur routes ouvertes à la circulation, l'entrepreneur s'assurera que toutes les mesures de sécurité soient respectées. Il est recommandé de s'informer de toute modification éventuelle du règlement avant chaque intervention (date de parution).

2. Général :

Le couplement de tous les systèmes REBLOC® est intégré dans les éléments et ne nécessite aucune pièce de liaison amovible supplémentaire. Afin de garantir la fonctionnalité des systèmes de retenue, il est impératif, conformément à la norme EN 1317 d'assembler seulement des éléments connexes à chaque système de retenue. Les éléments associés et combinables sont déterminés dans les fiches techniques de la présentation des produits. Le montage ne nécessite aucun outillage spécial. Dès que les éléments sont assemblés selon les prescriptions suivantes, les systèmes de retenue de véhicules sont opérationnels. Lors d'installation sur des sites particuliers, il est important de respecter les directives nationales spécifiques et/ou de consulter les recommandations et conseils du fournisseur.

3. Choix du système approprié :

Le choix du système REBLOC® est déterminé par le mandataire en fonction de la norme EN 1317 et des prescriptions nationales de sécurité. Les critères principaux pour le choix du système de retenue sont notamment : le degré de retenue requis, la zone d'influence et la force de choc. Pour les systèmes de retenue avec paroi antibruit intégrée les critères supplémentaires suivants sont pris en considération : la réduction du bruit, l'indice d'isolation (dB) ainsi que l'aspect et l'impact environnemental.

4. Longueur minimale du système :

Afin de garantir le fonctionnement des différents systèmes de retenue REBLOC® selon la norme EN 1317-2, une longueur de montage minimale est requise. Ces dernières varient en fonction du système choisi et du degré de retenue exigé. Ces spécificités sont décrites dans les fiches techniques réceptives.

5. Support :

Les éléments sont directement posés sur le revêtement de chaussée ou un sol porteur, plan et stable (asphalte ou béton) d'une portance minimale de 200 kN/m².

- La tolérance de planéité longitudinale : max. $\pm 1,5$ cm sur 8 m de longueur d'élément.
- Inclinaison latérale : max. 1 %
- Rapport d'inclinaison longueur/largeur : max. 1 :120
- Portance du support : min. 200 kN/m²
- Résistance au gel : selon normes en vigueur, prescriptions et exigences nationales.
- L'aire de pose doit être exempte de tous débris, déchets pouvant entraver une mise en œuvre dans les règles de l'art.
- Veiller à maintenir un bon nivellement de hauteur entre chaque élément du système de retenue.

6. Ancrage :

Tous les systèmes de retenue REBLOC® sont des systèmes autonomes dans lequel les éléments standards individuels ne sont pas fixés au sol. La fonction de retenue est réalisée par la liaison entre eux de chaque élément pour former une chaîne de retenue continue. Seuls les éléments de départ et de fin de chaîne sont ancrés au sol.

Cet ancrage se fait dans la chaussée (asphalte ou de béton) ou dans une fondation ponctuelle en béton. Les différentes exécutions sont définies dans les fiches techniques respectives. La mise en place des éléments est réalisée le long de la ligne de guidage pré dessinée au sol. On veillera également à obtenir un alignement continu et fluide.

7. Documents y afférents :

Fiche technique REBLOC NB100/300_8_H2/W4

8. Mise en œuvre :

8.1. Livraison des éléments

Die Elemente werden durch geeignete Fahrzeuge an die Baustelle geliefert (bevorzugt offene Sattel-LKW für die Bauelemente sowie Innenlader für die Lärmschutzwandelemente). Für einwandfreie Zu- und Abfahrtswege muss gesorgt werden. Bei Baustellen an befahrenen Strassen ist sicherzustellen, dass die vorgeschriebenen Verkehrssicherungsmaßnahmen durchgeführt werden. Auf die entsprechende Ladegutsicherung ist zu achten. Die Aufstellungsarbeiten sind in Fahrtrichtung auszuführen.

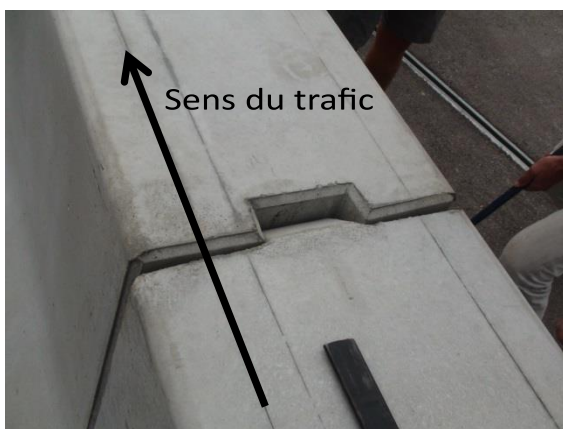


8.2. Déchargement et positionnement des éléments

Après le retrait des arrimages de sécurités, les éléments sont déchargés un par un et directement positionnés à l'endroit définitif à l'aide d'un engin de levage approprié (grue sur le camion ou grue mobile). Les éléments sont assemblés et alignés le long de la ligne de marquage prédessiné au sol. Lors d'intervention sur routes ouverte au trafic, on veillera en tout temps, qu'aucun élément (camion, grue etc.) ne déborde sur la voie ouverte à la circulation. De même toutes les dispositions nécessaires à la protection d'objets (lignes électrique, panneaux de signalisation, etc.) se trouvant dans la zone d'intervention seront entreprises.

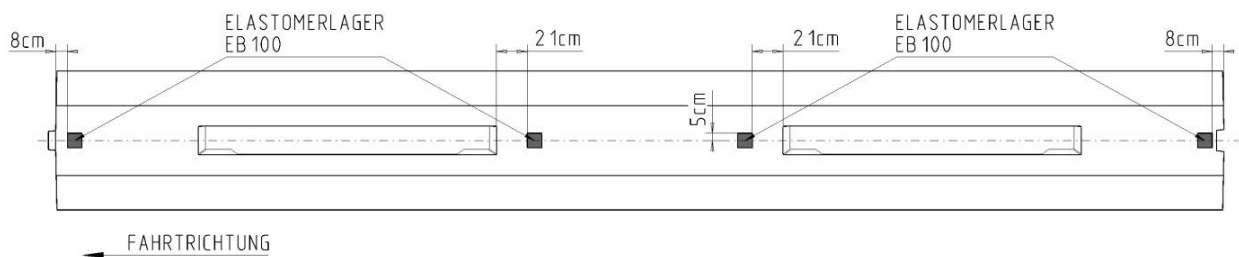


8.3. Assemblage des éléments



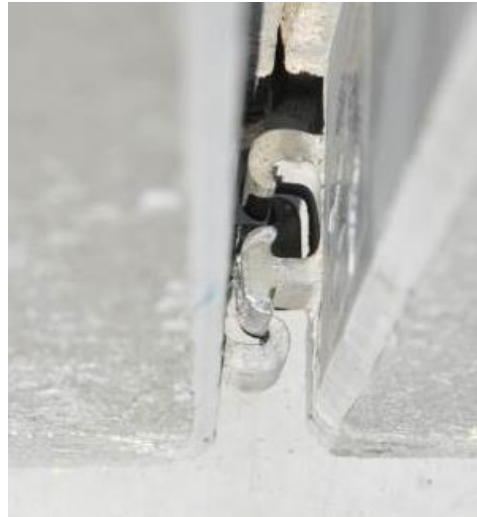
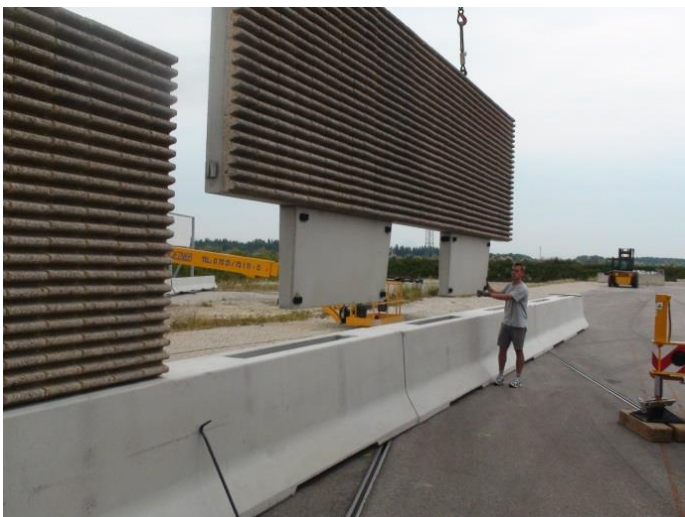
- a.** Le premier élément est posé le long de la ligne de marquage dans le sens du trafic.
- b.** Les éléments suivants sont alignés et emboîtés par le haut à l'aide des pièces d'accouplements intégrés. Lors de la manipulation, évitez les chocs entre les éléments pouvant causer des dégâts (écaillage, éclatement du béton, etc.).

c. La paroi antibruit est insérée dans les réservations prévues en chevauchement sur 2 éléments de base. Placer les 4 paliers élastomères EB 100 (10 cm x 10 cm) selon le croquis ci-dessous. Veillez à ce que les paliers ne soient pas défectueux et correctement disposés et que la face d'atténuation du bruit de la paroi soit dirigée côté trafic.



d. Posez l'élément de base suivant selon le point **b)**

e) Posez la paroi antibruit suivante selon le point **c)** en l'emboîtant par le haut avec les pièces d'accouplement intégrées de même manière que les éléments de base.



f) Répétez les points d) & e).



Avis :

Lors de défauts excessifs de planéité du sol empêchant l'appui au centre des éléments de base, appliquer des cales permanentes sous les éléments (p.ex. bandes synthétiques ou similaires)

Conformément aux prescription et fiches techniques, le joint entre l'élément de base et la paroi antibruit doit être fermé avec une bande d'étanchéité permanente.

9. Exigences supplémentaires :

- 9.1. Vérification et contrôle des points d'attache et du système de levage avant chaque avant chaque manipulation des éléments en béton.
- 9.2. La pose doit être exécutée par un personnel qualifié et expérimenté.
- 9.3. Un périmètre de 6 m au moins est recommandé pour la mise en place des éléments. 5 m du côté de la grue et la mise en place et 1 m de l'autre côté de l'élément.
- 9.4. La ligne exacte de la barrière de retenue doit être définie et tracée par le mandataire. Les éléments alignés en conséquence.
- 9.5. La zone de mise en place sera plane et protégée contre le gel.
- 9.6. La barrière de retenue en béton doit être posée au niveau de la chaussée et aucun obstacle ne doit entraver la zone d'action.
- 9.7. Il est interdit de lever plus d'un élément à la fois. Chaque élément est mis en place et emboîté un après l'autre.
- 9.8. Les éléments doivent être levés horizontalement. Lors de la manipulation s'assurer qu'aucune partie de l'installation ne dépasse le périmètre de sécurité défini. Principalement lors d'intervention sur sites sensibles tels que routes à trafic ouvert à la circulation, voies de chemin de fer etc.
- 9.9. Lors de la mise en œuvre, évitez les manipulations pouvant causer des dégâts.
- 9.10. Si disponible, suivre le plan de pose défini.
- 9.11. Les travaux sont exécutés depuis le côté de la chaussée fermés à la circulation et un périmètre de sécurité suffisant est installé du côté de la chaussée ouvert au trafic.
- 9.12. Les instructions de montage sont disponibles sur demande.